

ORDRE DU JOUR

- 1) CREATION POUR COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 1963 SOIT A PARTIR DE L OUVERTURE DU NOUVELABATTOIR DE DIVERSES TAXES SOIT EN OUTRE DE LA TAXE D ABATTAGE ET DE LA TAXE DE POINCONNAGE DE VISITE DE VIANDES D UNE TAXE DE RESSYAGE D UN DROIT DE TRIPERIE DUN DROIT D ECLAIRAGE DUN DROIT D ABRI D UN DROIT DE STATIONNEMENT ET DUN DROIT DE CHAUFFAGE
- 2) DISTRIBUTION D EAU DU CANAL DU BRULE REFECTION DE LA CHAUSSEE
- 3) PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE VOYAGE DE 5 ETUDIANTS BOURSIERS DE LA VILLE DE SAINT DENIS QUI VEULENT VENIR PASSER LES VACANCES DE JUILLET AOUT ET SEPTEMBRE 1963 A LA REUNION
- 4) CESSION GRATUITE A LA COMMUNE DE SAINT DENIS PAR L ETAT DU TERRE PLEIN SITUE ENTRE LA ROUTE DU LITTORAL ET LA MER DANS SA PARTIE COMPRISE ENTRE LA GARE ET LE NOUVEAU PONT
- 5) ACQUISITION OU EXPROPRIATION POUR CAUSE D UTILITE PUBLIQUE DE 30 PARCELLES DE TERRAIN SITUEES DANS LE PROLONGATION DU TERRAIN PAUL VINSON SUR LEQUEL SERA CONSTRUIE UNE CITE SCOLAIRE